



À l'occasion de la **journée nationale des aveugles et malvoyants, le 4 octobre**, nous souhaitons en apprendre davantage sur la déficience visuelle et le quotidien des aveugles et malvoyant dans la société.

Aujourd'hui, la France compte **1,8 millions de personnes déficientes visuelles** et dont la majorité est malvoyantes. Selon *Déficience visuelle et emploi, état des lieux et perspectives, juillet 2023* de l'AGEFIPH, le nombre de personnes concernée est en constante évolution en raison du vieillissement de la population française.

Aveugle ou malvoyant ?

Un des critères d'une « bonne vision » est l'**acuité visuelle et le champ visuel**.

L'acuité visuelle est la capacité de discernement des informations apportées au cerveau par la vue. **C'est ce qui permet de distinguer les formes, détails, couleurs etc.**

Le champ visuel est l'espace que l'œil perçoit lorsqu'il est immobile et fixe un point. Ex : Si je regarde la télévision et qu'une personne se place à côté de celle-ci, je serai en mesure de percevoir cette personne sans pour autant la regarder précisément.

En France, on considère qu'une personne est **aveugle** lorsque son acuité visuelle, après correction, est **inférieure à 1/10 et son champ visuel réduit à 10 degrés** à chaque œil.

On parle d'une personne **malvoyante** lorsque son acuité visuelle, après correction, est comprise **entre 4/10 et 1/10 et son champ visuel compris entre 10 et 20 degrés**.

Les troubles visuels peuvent être la conséquence de différentes causes, cela peut être à la naissance, par accident, avec le vieillissement...

On différencie les troubles visuels des pathologies, les troubles visuels sont comme des imperfections de l'œil alors que les pathologies sont des maladies des yeux.

Les différents troubles visuels :

- La myopie
- L'astigmatisme
- L'hypermétropie
- La presbytie

Les maladies :

- La dégénérescence musculaire (DMLA)
- Le glaucome
- La cataracte
- Le décollement de ma rétine

Le quotidien des personnes aveugles et malvoyantes en France



D'une personne à l'autre, les difficultés de la vie diffèrent. Cependant, les déficients visuels ont, en général, des problématiques communes tels que l'accès aux droits, à la santé, au numérique, à la mobilité, à la scolarité et aux études, au logement, aux activités quotidiennes, ...

La [récente Étude Homère](#) [1], qui a interrogé un panel de 1 865 personnes aveugles ou malvoyantes sur une multitude d'aspects de leur vie, a mis en évidence les problématiques d'accessibilité suivantes (la liste n'est pas exhaustive) :

- **L'accessibilité numérique**

Avec l'ère du numérique, l'accès à celui-ci ouvre de nombreuses portes vers d'autres domaines. Pourtant, seuls **10 % des sites internet sont accessibles aux personnes ayant un handicap visuel** d'après la Fédération des Aveugles de France.

- **L'accessibilité à l'emploi**

50 % des personnes aveugles ou malvoyantes sont au chômage, selon la Fédération des Aveugles de France. La maîtrise du numérique pour accéder à un emploi est une compétence essentielle. Or, parmi les principaux obstacles à l'emploi des personnes déficientes visuelles, il y a les **outils et logiciels non adaptés, l'inaccessibilité des annonces en ligne ou des moyens pour y postuler**.

- **Les déplacements et la mobilité**

La mobilité influe sur de nombreux domaines comme l'emploi et, l'inaccessibilité des bureaux et des transports est considérée comme un frein important à l'emploi.

Les moyens de compensation utiles à la mobilité des personnes aveugles ou malvoyantes

Les aides à la mobilité les plus courantes sont :

- Canes blanches et électroniques à 58 %.
- Les GPS vocaux à 32 %.
- Le chien guide à 9 %.

Les maîtresses et maîtres de chiens guides sont encore peu nombreux en France. Pourtant, ce sont les personnes accompagnées d'un chien guide qui ont la meilleure autonomie dans les déplacements : elles sont en effet **38 % à se déplacer seul(e)s sur tous types de trajets et 50 % que sur certains trajets**.

Au sein de notre réseau, les [chiens guides](#) [2] sont remis gratuitement, dès l'âge de 12 ans, à des personnes aveugles mais également à des personnes malvoyantes. De nombreuses personnes malvoyantes n'osent pas faire de [demande de chien guide](#) [3] pensant à tort que ce dernier n'est réservé qu'aux personnes en situation de cécité complète.

Les gestes clés à adopter pour accueillir et aider un déficient visuel



Les personnes voyantes ne savent pas toujours comment agir pour aider un déficient visuel. Des gestes clés existent.

L'une des premières choses importantes à faire est de se présenter et surtout de demander si la personne a besoin d'aide. Si oui, commencer par lui demander [comment l'aider](#) [4], car de nombreuses situations existent et l'aide ne s'applique pas qu'aux transports en commun ou à la traversée d'un passage piéton.

Visionnez notre vidéo explicative « Romain et Domino » pour connaître en détails les gestes à adopter !

URL source: <https://www.chiensguides.fr/actualites/journee-nationale-aveugles-et-malvoyants>

Liens

[1] <https://www.chiensguides.fr/node/1296> [2] <https://www.chiensguides.fr/node/411> [3] <https://www.chiensguides.fr/node/414> [4] <https://www.chiensguides.fr/node/1220>